

PROCES VERBAL DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 17 JUN 2021

Présents : Aline BERTHONNEAU (adjointe aux affaires scolaires de la commune de Sainte-Verge), Martial BRUNET (Monsieur le Maire), Roger CHEVALIER (Délégué Départemental de l'Education Nationale), Céline BOISSELIER, (Représentants de Parents d'Elèves), Laëtitia GONÇALVES, Anne MAURY, Karine BOUCHETEAU (enseignantes) et Emilie SURAULT (directrice de l'école).

Absentes excusées : Virginie GONORD, Clarisse AMIRAUULT, Stéphanie HERAULT.

1) PREPARATION DES ELECTIONS DES RPE POUR L'ANNEE N+1

Les RPE sont les représentants des parents d'élèves de l'école, ils sont les porte-parole des autres parents et assistent au conseil d'école et votent les décisions qui y sont prises. Les élections des RPE ont lieu à la mi-octobre chaque année. Les RPE sont chargés de l'organisation matérielle des élections, les listes électorales et le matériel de vote sont mis à leur disposition par la directrice. Mme AMIRAUULT, Mme BOISSELIER, Mme HERAULT et Mme GONORD souhaitent se représenter en tant que RPE l'année prochaine. Ces parents sont parents d'élèves de CE et CM, il va donc falloir penser à leur relève dans les années à venir avec de nouveaux parents.

2) PERSONNEL MUNICIPAL ET ENSEIGNANTS

Nous accueillerons 3 nouveaux collègues à la rentrée prochaine : Margot AUBRIERE qui sera remplaçante (rattachée à l'école), Elise ROURE qui assurera la décharge de direction (mardi) et le complément de service (vendredi) de la directrice Emilie SURAULT qui restera à 80 % l'année prochaine et Mr Camille SABOURIN qui aura la classe des PS.

Au niveau du personnel municipal : Cynthia TACHET a été recrutée en tant que nouvelle ATSEM et remplacera Elaura FAIA qui partira en congé maternité. Kelly CLAIRGEAU quittera l'école pour une autre voie professionnelle.

Mêmes horaires et même fonctionnement pour les TAP et les APC à la rentrée prochaine : le **mardi de 15h à 16h30** et le **vendredi de 15h à 16h30** avec 30 minutes de récréation et/ou déplacements sur le site de 15h à 15h30 pour les TAP (sauf en cas de suppression de la dotation de l'Etat). **Elles sont toujours payantes : 1.22 € la séance soit 2.44 € par semaine et par enfant. Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant pour un ou deux jours.**

Comme l'an passé, la municipalité communiquera les grands thèmes ou activités réalisées aux enseignants afin d'éviter les « doublons » et nous vous informons que les **APC commenceront la dernière semaine de septembre (le mardi 29 septembre 2021)** et auront lieu **tous les mardis et vendredis sauf la semaine avant chaque vacances (excepté pour la première période)**.

Du personnel municipal sera de nouveau mis à la disposition des enseignants pour l'accès à la bibliothèque (école ou municipale).

3) EFFECTIFS ET REPARTITION

Maternelle : TPS : PS : 21 MS : 14 GS : 15

Elémentaire : CP : 9 CE1 : 13 CE2 : 14 CM1 : 14 CM2 : 14

TOTAL DES EFFECTIFS ECOLE PRIMAIRE : 114 élèves (SANS les TPS).

Départ de 15 CM2 + 1 enfant en CM1.

Arrivée de 21 enfants en PS soit 13 nouvelles familles et une demande de radiation pour changement d'école (privé) en CM1.

LA REPARTITION SANS OUVERTURE DE CLASSE (4 CLASSES)

PS-MS : 21 PS – 14 MS = 35 élèves

Laëtitia GONÇALVES + 1 ATSEM (Elaura FAIA)

GS-CP : 15 GS - 9 CP = 24 élèves
Anne MAURY + 1 ATSEM (Andressa DIAS)

CE1-CE2 : 13 CE1 et 14 CE2= 27 élèves
Karine BOUCHETEAU

CM1-CM2 : 14 CM1 et 14 CM2 = 28 élèves
Emilie SURAULT et Elise ROURE

L'ÉCOLE OUVRIRA UNE 5^{ÈME} CLASSE A LA RENTREE 2021-2022.

LA REPARTITION PROPOSEE A 5 CLASSES

PS : 21 PS = 21 élèves
Camille SABOURIN + ATSEM (Elaura FAIA)

MS-GS : 14 MS – 15 GS = 29 élèves
Laëtitia GONÇALVES+ 1 ATSEM (Andressa DIAS)

CP-CE1 : 9 CP – 13 CE1 = 22 élèves
Anne MAURY

CE2-CM1 : 14 CE1 et 6 CM1= 20 élèves
Karine BOUCHETEAU

CM1-CM2 : 8 CM1 et 14 CM2 = 22 élèves
Emilie SURAULT et un enseignant prochainement nommé

4) REGLEMENT INTERIEUR

Il vous sera présenté à la rentrée car nous ne connaissons pas encore les conditions sanitaires qui nous seront dictées en septembre (brassage ou non des élèves, port du masque ou non) et cela aura des conséquences sur l'organisation et les horaires de l'école. Nous préférons donc reporter son vote (3 RPE absents aujourd'hui) et le mettre à jour à la rentrée.

La directrice propose d'envoyer le règlement intérieur de l'école par mail aux membres du conseil d'école qui pourront le valider en retour de mail. Après validation, il sera diffusé aux parents sur le site de l'école pour consultation. Un mot sera mis dans le cahier jaune pour les informer de sa parution sur le site, ils devront aller le consulter puis un coupon-réponse sera à compléter et à signer pour acceptation et devra être redonné aux enseignants.

5) HYGIENE ET SECURITE

■ SITUATION SANITAIRE :

La municipalité a mis tout en œuvre pour assurer l'hygiène des locaux et la sécurité des élèves tout au long de l'année en mettant du personnel de ménage et de surveillance de cour à la disposition de l'école. Une animation bibliothèque est également mise en place par chaque classe de l'école afin de permettre aux enfants d'emprunter des livres chaque semaine et de fréquenter un espace dédié aux livres.

Le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves en extérieur cependant le port du masque reste obligatoire sur le parvis de l'école et dans les files d'attente pour tous.

Les réunions sont désormais autorisées en intérieur sans limite de nombre toujours dans le respect des gestes barrière et avec port du masque.

Si un nouveau protocole sanitaire est mis en place à la rentrée en septembre 2021, nous en informerons les parents via le site de l'école et par mail dès que nous aurons les informations officielles du ministère.

■ EXERCICE D'EVACUATION (incendie) : 3 exercices cette année

- le 23 septembre 2020
- le 9 mars 2021
- le 10 juin 2021

Pas de soucis, les enfants réagissent bien et sortent très vite : 2min30 en moyenne.

Il avait été évoqué **2 points** concernant la sécurité au sein de l'école lors du dernier conseil d'école :

- Le sens de circulation sur le parking pose question (sens inversé parking et rue) sera inversé durant les vacances d'été
- L'entrée du bus scolaire dans l'enceinte de l'école (espace piéton) ne se fera plus, il stationnera sur un espace dédié à cet effet à la rentrée prochaine. Le portail rouge sera ouvert uniquement aux livraisons de la cantine et pour le portage des repas et deviendra piéton sur le temps scolaire.

■ EXERCICES PPMS :

1 exercice attentat : le 14 octobre 2020

Pas d'exercice de confinement mais une sensibilisation des enfants (discussion et écoute de l'alarme correspondante) : le 28 avril 2021

6) ACHAT ET TRAVAUX REALISEES /A REALISER

■ Achats à réaliser :

- Achat d'un PC portable supplémentaire (classe maternelle)
- Achat d'un vidéoprojecteur (nouvelle classe)
- Achat de mobilier (petites tables, petites chaises maternelle et lits ?)
- Sol de la classe maternelle va être refait

■ TRAVAUX ET AMENAGEMENT à réaliser pour la rentrée de septembre :

- Barrières à retirer devant école + affichage à accrocher aux portails pour les entrées et les sorties de l'année prochaine
- Casiers à rajouter dans le couloir maternel / Casiers à ajouter au range-doudous
- **GARDERIE DEVIENT LA CLASSE MATERNELLE** ou salle de délestage : on retire le bureau, les 2 grandes tables, les chaises vertes et rouges et les lits pour les mettre en salle du four à pain + vider la moitié du 1^{er} placard vert et le 2^{ème} placard bleu
- **SALLE DU FOUR A PAIN DEVIENT LE DORTOIR/GARDERIE** : on retire les grilles d'affichage, le tableau blanc sur roulettes pour le mettre en garderie, on retire le tableau blanc sur socle pour l'accrocher dans la salle des TAP (future classe CE), on enlève le mobilier pour le mettre en salle des TAP + occulter les fenêtres pour dortoir + vider le local vélo
- **LOCAL MAIRIE : reste accessible dans le coin à gauche en rentrant pour le matériel école** + récupérer les 2 tables et 2 bancs pour classe maternelle et l'étagère pour classe Karine
- **BUNGALOW** : à vider en partie pour mettre matériel école (clef pour école)
- **CLASSE CE devient SALLE CM** : descendre meubles x 3
- **SALLE DES TAP devient CLASSE CE** : vider placard blanc (matériel TAP) + étagère ouverte à mettre en garderie
- **CLASSE DE GS-CP devient classe de CP-CE1** : mettre les 2 meubles avec des casiers dans la garderie actuelle.
- Prévoir des rideaux occultants pour l'étage et les couloirs
- Nettoyer la structure de la cour maternelle
- Ajouter des embouts en plastiques aux pieds de chaises
- Réparation du mobilier : tables et chaises à revisser (voir post-it sur les tables ou chaises à réparer).
- Vérifier les vélos et chariots de la maternelle
- Laver les blouses d'arts visuels, les chasubles de sport et les vêtements restants de cette année
- Vérifier l'état général des équipements de sécurité et des jeux de cour (structures, balances, poteau de basket)
- Retirer les nids d'oiseaux sur les lumières du préau de la maternelle

- Vérifier nids de guêpes sous brise vue
- Laver matériel maternelle
- Emmener à la déchetterie tout ce qui se trouve sous le préau

Les enseignantes demandent à avoir accès à du matériel de ménage pour pouvoir nettoyer les tables ou en cas « d'accident » (serpillère, seau, torchons, produit nettoyant/désinfectant) ainsi qu'à la partie toilettes de la salle du four à pain sur le temps scolaire.

7) BILAN FINANCIER :

→ Coopérative scolaire

Dépenses :

- Assurance : **25.75 €**
- Cotisation OCCE : **236.90 €**
- Achat matériel (jeux, matériel cuisine, expérience sciences, ...) : **466.73 €**
- Sorties pédagogiques et projets : **7410.75 €**
- Achat photos scolaires : **1418.60 €**
- Achat de biens durables (jeux, livres et matériel pédagogiques) : **776.78 €**
- Divers : **334.40 €** (achat pharmacie : pansement, gel hydroalcoolique, compresses piles, timbres, avance achat tableau blanc CM)

TOTAL : 10 669.91 €

Recettes :

- Don APE : **3 235.70 €**
- Vente des photos scolaires : **2 014 €** (bénéfice école : 595.40 €)
- Cotisation annuelle des familles : **1 354.04 €**
- Subvention Mairie Ste-Verge : **339.90 €**
- Remboursement suite détérioration matériel école : **15 €**

Total : 6 958.64€

Soit un déficit de **3 711.27 €**. La coopérative scolaire dispose actuellement de la somme de : **5391.58 €**.

→ Budget mairie :

Le budget attribué à l'école par la mairie pour 2021 est de **6 120 €**. Budget destiné à l'achat des fournitures, du matériel pédagogique : manuels, matériel de sciences.

Fournitures et matériel pédagogique : **3 987.05 €**

Sur le compte mairie, il reste la somme de : **2 132.95 €**.

8) BILAN DU PROJET D'ECOLE 2018-2021

L'équipe a travaillé sur le projet d'école 2018-2021. Voici un premier bilan des actions menées cette année :

CONSTRUIRE DES APPRENTISSAGES DURABLES

- **Favoriser l'autonomie** en donnant davantage de responsabilités aux enfants et en mettant en place du tutorat.
- **Mise en place des messages clairs et de la médiation.**
- **Aider les élèves à apprendre leurs leçons**

- **Mettre en place le tutorat en classe**

Ce volet a plutôt bien fonctionné et on s'aperçoit que plus les élèves sont responsabilisés plus ils se canalisent. Le COVID a stoppé cet élan et le nombre important d'élèves par classe n'a pas non plus favorisé cela.

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS

- **Mettre en place la pratique de la relaxation.**

- **Mettre en place un projet interdisciplinaire sur la santé (le sommeil)** Ce projet a été mis en place dans toutes les classes.

Axes à reconduire pour la relaxation.

Pour les projets en lien avec la santé : nous souhaiterions que les familles soient davantage impliquées et partie prenante des projets menés à l'école que soit en termes d'éducation à la santé ou à l'environnement) afin qu'ils aient un impact plus important chez les enfants.

OUVRIR L'ECOLE, DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES ET CONFORTER LA CONFIANCE

- **Améliorer les outils de communication**

Le site de l'école a été beaucoup plus utilisé par les enseignantes et familles (à poursuivre). Nous pensons à nous doter dans les années à venir d'un espace numérique de travail pour l'école mais les coûts restent encore onéreux et un appel d'offre est en cours par l'Education Nationale donc nous espérons pouvoir en bénéficier bientôt de façon gratuite.

AXES DE TRAVAIL ET DE REFLEXION POUR LE FUTUR PROJET D'ECOLE : nous pensons inscrire dans le futur projet d'école un axe « école dehors ou classe du dehors » c'est-à-dire permettre aux élèves de faire classe en extérieur et de découvrir la nature et les animaux en même temps. Pour ce projet les parents devront jouer le jeu et donner à leur enfant la tenue et équipement favorisant son confort lorsqu'il sera en extérieur.

Mr Brunet demande à ce que ce temps de classe dehors ne se fasse pas le lundi matin au pâtis car de nombreux déchets sont retrouvés après le passage des jeunes le week-end. Des poubelles seront mises en place par la suite afin de limiter les déchets dans la nature.

9) **BILAN DES PROJETS ET SORTIES DE L'ANNEE**

CM1-CM2 :

- **PROJET DECHETS** proposé par la communauté de communes avec 3 séances d'une demie journée sur les thèmes des déchets avec l'association On loge à pied d'Argentonnay.
- **SORTIE TERRA BOTANICA** sur le thème de la nature et de la biodiversité : le jeudi 20 mai
- **SORTIE MER** à Talmont St-Hilaire en prolongement du projet Vendée Globe le lundi 21 juin : pêche à pied pour étude faune et flore marine, étude de la laisse de mer (en lien avec les déchets), visite du port Bourgenay (port de plaisance) sous la forme d'un jeu de piste et balade nature pour parler de la végétation et de la protection du littoral.
- **SORTIE ACCROBRANCHE** au Parc Aventure de Chantemerle le jeudi 24 juin.
- **SORTIE CULTURELLE** à la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars le jeudi 1^{er} juillet.
- **PROJET SECURITE ROUTIERE** avec 4 sorties sur route : les 7, 14, 28 juin et 5 juillet.

CE1-CE2

25 mai : sortie mer à Talmont Saint Hilaire en prolongement du projet Vendée Globe : découverte du milieu dunaire sous la forme d'un jeu de piste et visite d'un marais à poissons

30 juin : SORTIE CULTURELLE à la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, découverte de l'exposition Les géants sont tombés, de Hervé Le Nost et création d'un polyèdre par chaque élève.

2 juillet : SORTIE CULTURELLE découverte du patrimoine local, visite du village de Sainte-Verge, avec l'intervention de Noëlla Jubien, de l'école du patrimoine de Thouars.

Projet vélo : parcours de maniabilité sur le city stade

Maternelle /GS-CP :

- **Lundi 21 juin : sortie aux Sables d'Olonne** : visite du port, arrêt jeu sur la grande plage, observation des fresques murales en coquillages du quartier de l'île Penotte, pique-nique sur la plage du Panacou. Les Salines : explications sur la récolte du sel, atelier récolte du sel par les enfants qui ont ramené un petit sachet, visite du marais salant/parcours avec énigmes.
- **Lundi 28 juin : sortie au Château des Aventuriers à Avrillé** : Les enfants ont réalisé un parcours avec énigmes sur le thème des pirates ainsi qu'un parcours avec énigmes ou activités sur le thème des contes.
- **Projet vélo** : parcours de maniabilité sur le city stade

Une remise de dictionnaires et livres sera fait par la municipalité le vendredi 25 juin à 14h30 pour les élèves de CM2.

10) DIVERS

Fête de l'école : annulée

Photos scolaires : Nous avons décidé de changer de prestataire pour travailler local et avoir une meilleure qualité de photo. C'est le laboratoire **Dupitiers de Thouars** qui fera nos photos. Les pochettes seront au même prix que d'habitude mais ne seront plus sous forme de livre mais bien de pochette traditionnelle. Nous avons choisi de faire une photo de classe « boîte » l'année prochaine pour changer un peu et prévoir en cas d'une éventuelle recrudescence du Covid. Elles auront lieu fin octobre ou début novembre, la date reste à définir.

La pré-rentrée des enseignants aura lieu le mercredi 1^{er} septembre et la rentrée des élèves 2021-2022 aura lieu le jeudi 2 septembre.